

Sélection d'article sur la politique suisse

Requête	23.04.2024
Thème	Sans restriction
Mot-clés	Programme d'armement
Acteurs	Glanzmann-Hunkeler, Ida (cvp/pdc, LU) NR/CN, Parti libéral-radical (PLR) FDP
Type de processus	Sans restriction
Date	01.01.1990 - 01.01.2020

Imprimer

Éditeur

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Contributions de

Schnyder, Sébastien

Citations préféré

Schnyder, Sébastien 2024. *Sélection d'article sur la politique suisse: Programme d'armement, Parti libéral-radical (PLR) FDP, 2010*. Bern: Année Politique Suisse, Institut de science politique, Université de Berne. www.anneepolitique.swiss, téléchargé le 23.04.2024.

Sommaire

Chronique générale	1
Armée	1
Armement	1

Abréviations

VBS Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport

SiK-SR Sicherheitspolitische Kommission des Ständerates

SiK-NR Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates

DDPS Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports

CPS-CE Commission de la politique de sécurité du Conseil des Etats

CPS-CN Commission de la politique de sécurité du Conseil national

Chronique générale

Armée

Armement

OBJET DU CONSEIL FÉDÉRAL
DATE: 02.12.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

Le **Conseil des Etats** a modifié le projet 1 sur recommandation de sa commission afin de compenser les 122 millions que coûtent les véhicules protégés de transports de personnes (projet 2) en les soustrayant aux achats de la nouvelle génération de véhicules (projet 1). Cette compensation vise à maintenir l'équilibre financier des dépenses annuelles. Il a par contre soutenu les crédits concernant les autres achats. L'enveloppe ainsi adoptée s'est maintenue à 529 millions de francs comme le demande le projet initial du gouvernement. Au demeurant, certains sénateurs se sont étonnés de constater que 90% des achats concernent l'acquisition de poids lourds, de voitures de livraison, de voitures de tourisme et d'élévateurs. Par ailleurs, la chambre haute a adopté le projet 2 sans modification. Au **Conseil national**, les deux projets ont fait l'objet de propositions de non entrée en matière qui ont toutefois été largement rejetées. Le groupe écologiste, en bloc, et une partie du groupe socialiste les ont soutenues. Le projet 2 a été adopté par 133 contre 35. Lors de la discussion par article sur le projet 1, la CPS-CN a recommandé à une courte majorité de supprimer les crédits de 24 millions pour les hélicoptères estimant que le DDPS doit respecter le budget qui avait été alloué lors du programme de 2005. Ensuite, au vu des besoins concernant la nouvelle génération de véhicules, elle a proposé de supprimer le crédit de 34 millions pour les voitures de tourisme du projet 1, estimant que ces dernières ne pourraient pas être fournies durant l'année sous revue, et de ne pas compenser les 122 millions liés au projet 2. Une minorité Allemann (ps, BE) a proposé de réduire globalement l'enveloppe financière de 180 millions en supprimant les crédits pour les hélicoptères, en compensant l'achat des 70 véhicules supplémentaires et en réduisant de 34 millions le budget pour la nouvelle génération de véhicules. Une minorité Glanzmann (pdc, LU) a recommandé d'adopter le projet 1 sans modification afin de garantir la sécurité du pays et parce que le député estime qu'une nouvelle flotte de véhicule respecterait mieux les standards environnementaux. La chambre a suivi sa commission sur les trois aspects controversés. Elle a supprimé le crédit pour les hélicoptères par 97 voix contre 73, a renoncé à l'acquisition de véhicules de tourisme par 95 voix contre 76 et a décidé de ne pas compenser le crédit additionnel induit par le message complémentaire par 116 voix contre 58. La majorité du PDC et du PLR ont soutenu la minorité Glanzmann sans succès tandis que la gauche a soutenu la minorité Allemann à l'unanimité. Au vote sur l'ensemble, le projet 1 a été accepté par 117 voix contre 33, issues exclusivement de la gauche. Les écologistes ont rejeté unanimement le programme, accompagnés en cela par une moitié du groupe socialiste. L'autre moitié s'est abstenue.¹

1) BO CE, 2010, p. 950 ss.; BO CN, 2010, p. 1785 ss.